

Fouille d'un abri sous roche de la Province de Namur

par Mme GILBERT-LOUIS.

Note préliminaire

Le 21 juillet 1937, au cours d'une excursion ayant pour but la recherche de sites à caractères préhistoriques, nous avons remarqué un massif calcaire paraissant favorable à un habitat.

Les abords étaient en partie cachés par une intense végétation. Cependant, nous avons pu apercevoir, à la base du rocher, une grotte avec abri sous roche.

Cet abri, orienté vers le Sud-Est, se situe à Anseremme, au lieu dit «Grognaux», un peu avant Pont-à-Lesse. Il se trouve sur la rive droite de la Lesse, mais en est séparé par le bief alimentant l'usine électrique d'Anseremme.

Le 27 août 1937, nous avons pu obtenir de l'Administration Communale d'Anseremme, que nous tenons à remercier ici très sincèrement, l'autorisation d'effectuer toute recherche sur son territoire.

Nous avons, en conséquence, pris date pour cette découverte et avons déposé un document justificatif à l'Enregistrement le 4 novembre 1937.

La mobilisation et la guerre nous ont empêché de continuer les fouilles commencées ; par après, d'autres raisons, d'ordre personnel, ne nous ont permis de les reprendre que cette année.

Nous avons constaté alors que le gisement avait été bouleversé contre la paroi rocheuse et que les cavités de la roche avaient été vidées des terres qu'elles contenaient.

Nonobstant ce fait, nous avons établi une tranchée parallèle, partant de nos travaux antérieurs et située plus près du bief.

Les premiers sondages, immédiatement contre le rocher, nous ont donné la stratigraphie suivante (de haut en bas) :

1° quelques centimètres de terre végétale ;

- 2° environ 10 cm. de même terre avec mâchefers, résidus d'une industrie métallurgique du fer ;
- 3° un niveau archéologique — foyer — d'environ 25 cm. avec de nombreux déchets de taille de silex, quelques pièces en silex et en quartzite de Wommerson : grattoirs, lamelles à dos rabattu, double pointe, microlithes, nuclei ; des ossements et des traces de charbon de bois ;
- 4° une couche stérile d'environ 12 cm ;
- 5° un niveau archéologique de quelques cm. avec pièces en silex : burin, grattoirs, lames à dos rabattu ; des ossements et éclats de silex ;
- 6° argile en place, d'épaisseur indéterminée, stérile avec gros blocs calcaires incorporés.

La tranchée exécutée postérieurement a donné la même stratigraphie, à l'exception du niveau repris sous le 3° (niveau archéologique supérieur) lequel atteignait environ 40 cm. et semblait reposer directement sur le niveau 5 (niveau archéologique inférieur).

En conclusion, les éléments recueillis dans ce gisement présentent des caractères pouvant rattacher le niveau supérieur au Mésolithique, et le niveau inférieur au Paléolithique.
